

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

## 22\_INT\_18 - Interpellation Florence Bettschart-Narbel et consorts - Gouvernance de la HEMU-Conservatoire de Lausanne : audit après audit, la situation va-t-elle s'améliorer ?

Séance du Grand Conseil du mardi 1er février 2022, point 2.4 de l'ordre du jour

### Texte déposé

Une nouvelle crise a été révélée au sein de la HEMU-Conservatoire de Lausanne. Les six doyens du Conservatoire de Lausanne ont démissionné en bloc, dénonçant une gouvernance « inconséquente, autoritaire et dangereuse ». L'organisation entre la HEMU et le Conservatoire de Lausanne est la même puisque le même Conseil de fondation chapeaute les deux institutions. De plus, la direction générale, de même que la direction administrative sont assurées par les mêmes personnes.

Or, cette nouvelle crise fait suite à plusieurs années de gouvernance compliquée, ayant déjà donné en 2018 à un audit effectué par l'ancien recteur de l'Université de Lausanne, Dominique Arlettaz, qui proposait une organisation de la gouvernance devant permettre à l'HEMU-CL de prendre un nouveau départ, d'envisager l'avenir sur des bases sereines en privilégiant la confiance, le respect et la participation.

Quatre ans après, la démission de l'ensemble des doyens du Conservatoire de Lausanne démontre que la sérénité n'a toujours pas été retrouvée dans ces institutions.

Selon la présidente du Conseil de fondation, Josiane Aubert, dans les colonnes de 24heures du 25 janvier 2022, suite aux revendications des doyens déposées début novembre, un nouvel audit va être commandé dès le 1<sup>er</sup> février qui devrait durer jusqu'au mois de mai.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Des mesures ont-elles été prises suite à l'audit effectué en 2018 ?
- Si oui, y a-t-il eu un suivi des mesures prises ?
- Le Conseil d'Etat estime-t-il vraiment nécessaire qu'un nouvel audit soit effectué ?
- Peut-il garantir que les cours sont garantis de manière régulière pour les élèves alors qu'un écolage est payé de manière régulière ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

## Conclusion

Souhaite développer

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Josephine Byrne Garelli	PLR
Nicolas Croci Torti	PLR
Alain Bovay	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Gérard Mojon	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Guy Gaudard	PLR
Daniel Meienberger	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Bernard Nicod	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Claude Matter	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Nicolas Suter	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Daniel Develey	PLR

## Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[\[+41213160500\]\(tel:+41213160500\)](tel:+41213160500)

[\[info.grandconseil\(at\)vd.ch\]\(javascript:linkTo\\_UnCryptMailto\('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl'\);\)](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)

[\[Visualiser sur la carte\]\(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse\)](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206%20Lausanne%20Suisse)

